

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

**COMPTE-RENDU ANALYTIQUE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 06 AVRIL 2010**

L'an deux mille dix, le six avril, à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPS-SUR-MARNE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Maud TALLET, Maire.

DATE DE CONVOCATION :

26 mars 2010

Présents :

Mme TALLET, Maire, MM. GUILLAUME, PIOTROWSKI, Mmes HUOT, DAL FARRA, M. DERMY, Mmes LEGROS-WATERSCHOOT, BRET-MEHINTO, MM. LONDE, HART, RUSSO, BOUGLOUAN, BRUN, Mmes SOUBIE-LLADO, HURTADO, MM. GEORGES, LECLERC, Mme SAUNIER, MM. DESBROUSSES, LAPORTE, Mme DALISSIER, M. DUBOIS, Mmes ROBERT, JEUNESSE.

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 35
PRESENTS : 27
ABSENTS REPRESENTES : 8
VOTANTS : 35

Absents, excusés et représentés :

M. DARSEL qui a donné pouvoir à Mme HUOT
Mme LECHENE qui a donné pouvoir à Mme TALLET
Mme KAZARIAN (arrivée à 19h58 pour le point 01) qui a donné pouvoir à M. DERMY
Mme BOMBART (arrivée à 20h08 pour le point 01) qui a donné pouvoir à M. LECLERC
Mme NTEP qui a donné pouvoir à M. PIOTROWSKI
M. BOUSSIR qui a donné pouvoir à M. GUILLAUME
Mme IDIR qui a donné pouvoir à M. RUSSO
M. FAURE (arrivé à 20h45 pour le point 01) qui a donné pouvoir à Mme DAL FARRA
Mme GOBERT qui a donné pouvoir à M. BRUN
Mme HAPPEL qui a donné pouvoir à M. DESBROUSSES
M. LOPEZ qui a donné pouvoir à Mme DALISSIER
M. HART (parti à 20h50, après le point 01) qui a donné pouvoir à M. GEORGES

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme DALISSIER

Absents :

néant

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTE, par 29 voix POUR et 6 voix CONTRE (M. Laporte, Mme Dalissier, M. Dubois, Mme Robert, M. Lopez et Mme Jeunesse), le Budget Primitif 2010 qui s'équilibre comme suit (chapitres et balance générale) :

Section de Fonctionnement arrêtée en dépenses et en recettes à : 34 982 101,66 €
Section d'Investissement arrêtée en dépenses et en recettes à : 9 954 495,71 € ;

PRECISE que la Commune est en attente :

- du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France,
- de la Dotation de Coopération du S.A.N. de Marne-La-Vallée/Val Maubuée.

AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à négocier et signer des contrats de prêts à hauteur maximale de 1 150 000 € :

- pour financer les investissements de l'année 2010.

DECIDE, par 29 voix POUR et 6 voix CONTRE (M. Laporte, Mme Dalissier, M. Dubois, Mme Robert, M. Lopez et Mme Jeunesse), de fixer les taux des trois impôts directs locaux, pour l'année 2010, comme suit :

- pour la taxe d'habitation : 17,95 %
- pour la taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,80 %
- pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 92,75 %.

DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions aux associations locales, pour l'année 2010, selon le tableau annexé au Budget Primitif 2010 ;

PRECISE que les Conseillers municipaux membres des associations ne prennent pas part au vote pour ce qui concerne leur association.

APPROUVE, à l'unanimité, les conventions de participation financière à conclure, pour l'année 2010, avec les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 €, suivantes :

- l'Office Municipal d'Animation,
- l'Amicale des Employés municipaux,
- la Maison pour Tous « Victor JARA »,
- le Centre Social et Culturel « Georges BRASSENS »,
- l'Ecole de musique et Orchestre d'harmonie de Champs-sur-Marne ;

AUTORISE le Maire à signer lesdites conventions.

La Municipalité remercie tous les services municipaux pour la préparation de ce Budget.

PREND ACTE des Décisions du Maire prises, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis la séance du Conseil Municipal 29 mars 2010.

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ,
LA SÉANCE EST LEVÉE À 21H01.**

Le Maire certifie que le présent compte-rendu analytique est affiché à la porte de la Mairie le 09 avril 2010.

Le Maire,
Conseillère Générale

-signé-

Maud TALLET